

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 20 JUIN 2014**

Présents : Monsieur Patrick LECAPLAIN Maire,  
Mmes : ASSELINE, CHAVENEAU, DE SMET, DEVASSY, DORÉ, DURAND,  
MUSSET-TARDIF, RAINE, SANNIER, VIDEAU.  
Mrs : BALU, BOUFFARD, DROU, DUTHILLEUL, FOUCAULT, HENGBART,  
LE BLASTIER, LEMARIÉ, LESUEUR, RICHET, SAINT-MARTIN.

Absents excusés:  
Mme ANDRES (pouvoir à E.DURAND)  
Mme FERY  
Mme HOCHET, (pouvoir à O.SAINT-MARTIN)  
Mr COLOMBE (pouvoir à JL DROU)  
Mr GUIOC

La séance est ouverte à 18 h 00 par le Maire Patrick LECAPLAIN.

Jean-Louis DROU est désigné secrétaire de séance.

**I – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLEANTS AU SEIN DU COLLEGE ELECTORAL QUI  
SERA CHARGÉ DE PROCEDER A L'ELECTION DES SENATEURS.**

Voir Procès verbal, ci-après.

**II – ADHÉSION AU SDEC A UN GROUPEMENT D'ACHAT AU NOM DE LA  
COMMUNE DE BRETTEVILLE SUR ODON.**

Patrick LECAPLAIN expose que d'ici 2015, la plupart des tarifs réglementés de vente pour les industriels et acheteurs publics (*électricité ou gaz*) vont disparaître. A court terme, cette disparition impose aux acheteurs soumis aux règles de la commande publique de mettre en concurrence leurs fournisseurs d'énergie.

Le SDEC étudie, pour les collectivités qui le souhaitent, la faisabilité de créer des groupements de commande pour l'achat d'électricité et de gaz. Cette mutualisation permet une meilleure négociation des prix et l'adhésion ne nécessite pas de transfert de compétence.

Il est demandé au Conseil Municipal, d'autoriser le SDEC, au nom de la Commune de Bretteville sur Odon, à adhérer à un groupement d'achat pour la fourniture de gaz (*échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2015*), et d'électricité (*échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2016*). Le SDEC sera ainsi désigné coordonnateur du groupement de commande.

Jean LEMARIÉ confirme de l'intérêt et des conséquences financières que cela représente pour la Commune.

**Adopté à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 20